

COMMUNE DE LAPERRIERE-SUR-SAONE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 décembre 2014

Compte rendu de la précédente réunion : adopté

Secrétaire de séance : Madame Fabienne VIROT.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ET DE MOYENS AFFERENTS AUX NOUVELLES ACTIVITES PERI-EDUCATIVES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE SAONE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LAPERRIERE-SUR-SAONE.

Après s'être fait présenter le contenu de la convention proposé par la Communauté de Communes Rives de Saône Saint Jean de Losne-Seurre, sise 15 bis Grande rue du Faubourg Saint-Michel 21250 SEURRE, représentée par Monsieur Jean-Luc SOLLER, son Président, autorisé par délibérations du Conseil Communautaire n°80-2014 du 25 juin 2014 et n°140 du 12 novembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, 10 voix pour,

- Accepte le contenu de cette convention.
- Et autorise le maire à signer la convention.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX – RESTAURATION PONCTUELLE DE L'ÉGLISE – TRAVAUX DE REFECTION DE LA CLOISON HAUTE SEPARANT CHŒUR/NEF ET DES PLATRES SUR LATTIS DE POUTRE.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse de l'offre en date du 26 novembre 2014, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché public, passé en procédure adaptée en application de l'article 28-I du Code des marchés publics, à l'entreprise DONOLO-FRERES, 6 Grande rue – 21130 FLAGEY-LES-AUXONNE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité, 10 voix pour,

ACCEPTE la décision de la Commission d'appel d'offres,

MANDATE le Maire pour signer le marché correspondant et donner toute signature relative à son exécution.

QUESTIONS DIVERSES.

- ⇒ Point sur le RPI : une réunion est prévue avec les Membres des Conseils Municipaux des 4 communes du RPI. Date à définir : 8, 15 ou 22/01/2015 ? Une convocation vous sera envoyée ultérieurement.
- ⇒ Cérémonie des vœux du Maire : samedi 10 janvier 2015, à 11h, salle des fêtes.
Distribution des invitations dans les boîtes aux lettres des habitants de la Commune.
- ⇒ COFOR Info : cf. Lettre d'information jointe au présent compte rendu.
- ⇒ SICECO : Compte rendu du Comité Syndical du 14/11/2014. A votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Le Maire,
Jean-Luc SOLLER

Destinataires : MM et MMES les Conseillers Municipaux.